LETTRES AUTHENTIQUES DE M. LE COMTE DE MIRABEAU,

Servant de Supplément à l'Ouvrage ſur les Lettres de cachet & les Priſons d'Etat.

1789.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Il y a quelque tems que, parcourant le bel ouvrage intitulé *des Lettres de cachet & des Prifons d'Etat, ouvrage pofthume, compofé en 1778*; je jettai en même-temps les yeux fur une fuite de lettres écrites en 1777, 1778, 1779, au Commandant du Château de Vincennes, par un illuftre prifonnier, M. le Comte de Mirabeau, & toutes fignées de lui. Je ne pouvois douter de l'authenticité de ces lettres, dont l'original eft dépofé dans un lieu fort connu qui n'eft ni une prifon, ni un greffe, ni un antre miniftériel. Je reconnus à la lecture, que l'ouvrage fur les Lettres de cachet n'étoit attribué à M. de Mirabeau, que par un de ces menfonges trop ordinaires à la renommée, & que ce déplorable Commandant de Vincen-

nes, qui y eſt déchiré, comme dit M. Mallet du Pan, par une *agréable métaphore*, avec des griffes imbibées d'eau-forte, étoit juſtifié par M. le Comte de Mirabeau, lui-même, le plus grand connoiſſeur en Commandans & en Geoliers qui ſoit dans l'Europe *politique & littéraire.*

M. de Rougemont lui avoit inſpiré la plus *tendre confiance*, une *reconnoiſſance reſpectueuſe*, une *amitié ſincère* & preſque *filiale.* Il répète & varie à l'infini l'expreſſion de ces ſentimens : ſa tendreſſe, pour ce cher Commandant, devient preſque importune comme celle de Madame de Sévigné pour ſa fille, & quand on ſonge quel homme eſt M. le Comte de Mirabeau, *qui ne vaut pas mieux que tout le monde, mais qui vaut tout le monde* *, on ſent que ſon ame fière & intrépide n'auroit pas daigné deſcendre à cet excès de fauſſeté aviliſſante envers un homme ridicule, qui l'auroit nourri les jours maigres

---

* Expreſſion de ſes lettres.

avec *deux harengs au lieu de trois*, les jours gras avec du *col de bœuf*, & deux fois par ſemaine avec de la *pâtiſſerie mal cuite*.

Quelle que ſoit donc, comme dit encore *élégamment* M. Mallet du Pan, la tête brûlée de laquelle eſt ſortie la déclamation contre M. de Rougemont, jointe à l'éloquent ouvrage des lettres de cachet, on voit que cette partie n'eſt & ne peut être de M. le Comte de Mirabeau. Nous avons voulu venger & honorer ſon caractère, en publiant au moins une douzaine de ſes lettres. Ce n'eſt pas préciſément un monument de ſon talent, qui eſt inconteſtablement le premier de l'Europe, plus fort même que celui de M. Edmond Burke, en Angleterre. Mais un homme de cette célébrité, ne riſque rien à être préſenté au public, même dans un déshabillé de priſon. Les larcins même (ſi ceci en étoit un) tournent à ſon avantage, & il s'enrichit des infidélités qu'on lui fait, comme on l'a vu par la *Correſpondance de Pruſſe*. D'ailleurs, il eſt à Vin-

cennes d'une bonhommie charmante. On blâmera tout au plus quelques févérités envers M. fon pere ; & *encore* qui ne fait comment, dans la Dédicace de la Monarchie Pruffienne, il a fu rattrapper, même malgré M. fon pere, les honneurs de la piété filiale. Au demeurant, il eft ici, comme dit Marot, *le meilleur fils du monde*, ami fenfible, tendre amant, bon père ; enchanté de M. le Noir & fort bien avec de Brugnieres. On efpere que la lecture de fes lettres accélérera le choix qui doit être naturellement fait de lui pour Préfident du Tiers-Etat, foit à Verfailles, foit au Faubourg S. Antoine, dignité avec laquelle on ne doute pas qu'il ne courre glorieufement la carriere des SATURNINUS, des CLODIUS, des JACQUES D'ARTEVELLE, des SACHEVERELL & des JOHN WILKES.

LETTRE PREMIÈRE.

19 Juin 1777.

Le premier uſage que je dois faire, Monſieur, de la plume que vous avez bien voulu m'accorder, eſt de vous remercier de m'avoir procuré une conſolation ſi néceſſaire. J'ai l'honneur de vous faire paſſer une lettre pour le Marquis de Marignane, mon beau-pere, que je déſire être miſe ſous cachet volant, dans l'enveloppe qui renfermera celle que je vous adreſſe pour la Comteſſe de Mirabeau, qui ſeroit très-capable de craindre que je ne la deſſerviſſe dans l'eſprit de ſon pere, ſi elle ne liſoit pas ma lettre.

Oſerois-je eſpérer de votre complaiſance, Monſieur, que vous voudrez bien la lire avec quelque attention, & m'en dire ſincérement votre avis? Nous ſommes tous ſi près de nous, que nous ne pouvons

pas bien nous voir, & dans ma poſition; d'ailleurs, on n'a pas toujours ſa tête à ſoi. Mon imagination ſuit mon cœur, & va très-vîte. Je ſerois bien reconnoiſſant que vous vouluſſiez me faire les obſervations que cette importante lettre pourra mériter. Elle eſt le narré ſimple & vrai de celles de mes démarches, qu'il eſt le plus aiſé d'empoiſonner. Puiſſe-t-elle vous inſpirer quelque intérêt pour mes malheurs, & quelque eſtime pour mes principes! Si vous l'approuvez, telle qu'elle eſt, Monſieur, je vous conjure de prier fortement M. le Noir qu'elle parte inceſſamment. J'ai bien peur que les lettres de nous autres morts au monde ne reſtent dans les Bureaux.

J'ai l'honneur d'être avec une conſidération reſpectueuſe, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

MIRABEAU fils.

P. S. Je vous prie de ne pas oublier la petite note dont vous avez bien voulu vous charger pour M. de Brugnieres. Il a encore

un étui de mathématiques & une regle de parallelisme à moi, qui me feroient plaisir, si vous pouvez permettre que je les garde.

LETTRE II.

Au Donjon 10 Juillet 1777.

Je ne sais plus écrire, Monsieur, & je sens que la lettre que je vous envoie, est de la plus grande médiocrité. J'espère cependant que vous n'y trouverez rien de trop choquant. C'est le résumé de la conversation que vous avez bien voulu avoir hier avec moi; mais on dit plus en une heure qu'on n'écrit en cent lettres; & la physionomie, qui aide la parole, ne soutient plus ce qui est écrit. Enfin, j'aurai fait jusqu'au bout tout ce que j'aurai pu, très-résigné, sinon consolé si mes démarches sont inutiles. J'en espère quelque chose si vous continuez à les appuyer avec la même bonté que vous m'avez témoignée jusqu'ici. Je crois

mes demandes justes ; mais mon opinion ne fait rien à la chose ; & la vôtre y peut beaucoup. Je vous supplie de ne pas perdre de vue que M. le Noir m'ôteroit tout espoir, s'il me refusoit, ou de voir quelqu'un de mes amis, ou d'entretenir une correspondance assez libre, pour que je pusse savoir du moins l'état de mes affaires & la situation de ma famille. Je vous conjure de m'obtenir cette faveur, qui mettra le comble à toutes vos bontés & à la reconnoissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur, MIRABEAU fils.

LETTRE III.

Au Donjon, 13 Juillet 1777.

Je prends la liberté de joindre à la note que vous avez bien voulu me demander, Monsieur, pour obtenir de M. le Noir les effets qui me sont nécessaires, un résumé

des faits que j'ai eu l'honneur de vous exposer ce matin, relativement à la fortune de mon père. Oui, Monsieur, ce père qui, après m'avoir marié avec 6000 livres de rente, veut composer, aujourd'hui qu'il m'a fait enfermer, sur ma pension, & vous rendre en quelque sorte, s'il lui étoit possible, complice de son impitoyable dureté, jouit de plus de cent dix-huit mille livres de rente, dont voici le détail fondé sur des baux.

Détail de revenus.

Si l'on peut détruire un de ces faits, je passe condamnation.

J'espère, Monsieur, que d'après ce tableau succinct & fidèle, dont je connois d'autant mieux l'exactitude, que j'ai eu pendant deux ans & demi la procuration de mon père en Limosin & en Provence; vous serez convaincu que vous auriez tort de vous livrer aux mouvemens d'une générosité dont il ne vous sauroit aucun gré,

parce qu'il la regarderoit comme un effet de ſon crédit, & qui pourroit me nuire eſſentiellement par les raiſons que j'ai eu l'honneur de vous déduire. Quant à mes *biens ſaiſis*, je vous répète, Monſieur, que ce prétexte eſt une bourde groſſière. On ne ſaiſit pas des penſions & je n'ai que des biens de cette nature. Si elles ont été arrêtées entre ſes mains, c'eſt que comme mon curateur, il devoit prendre quelque arrangement avec mes créanciers, ce qu'il n'a jamais voulu faire que de manière à être indubitablement refuſé. Au reſte, le Magiſtrat m'a aſſigné mille écus de penſion, lorſqu'il a prononcé mon interdiction, que je me ſuis abſtenu d'attaquer. Ce fut mon père qui la fixa dans une prétendue convocation de parens, où il y avoit quatre perſonnes, dont une ne m'appartient pas, & dont deux autres étoient mes ennemis perſonnels. Il eſt à obſerver que depuis le mois de Septembre 1775, mon père ne m'a pas délivré un denier de ces mille écus. Depuis mon interdiction

jusqu'à cette époque, il avoit voulu que je me nourrisse & m'entretinsse avec 1200 liv. annuelles. Ceci doit vous donner une idée de la générosité de l'ami des hommes, qui bien que très-âpre *économiste*, est cependant fort loin d'être économe, a toujours besoin d'argent, & ne dédaigne pas les plus petits profits.

» Ce n'est point à moi qu'il appartient
» de vous représenter, que la complaisance
» que vous montreriez dans cette occa-
» sion-ci pourroit être d'un dangereux
» exemple ; mais il doit m'être permis de
» vous dire, que je serois bien humilié
» de vous être à charge, quelque recon-
» noissant que je fusse de vos procédés
» qui, sans doute, ne se démentiroient pas.
» Il paroît naturel que le Roi ayant ac-
» cordé à mon père que je fusse détenu
» dans une prison d'Etat, j'y aie le trai-
» tement de tous mes compagnons d'in-
» fortune, sans que vous soyez obligé de
» suppléer à l'indécente parcimonie de
» mon père.

J'eſpère, Monſieur, que vous voudrez bien ne point oublier dans l'article de mes dépenſes extraordinaires, que je ſuis un grand conſommateur de papier, & que ma ſanté exige que je prenne habituellement du lait, fourniture au compte du Chirurgien major, m'a-t-on dit, & qui pourroit entraîner quelques difficultés, ſi mon père n'en étoit pas prévenu; car j'ai l'honneur de vous aſſurer, qu'il ne donnera que ce qu'il ſera forcé de donner. Le porte-clef qui me rend des ſervices auxquels il n'eſt pas obligé, mérite auſſi, ce me ſemble, qu'on lui aſſigne une gratification.

J'ai l'honneur d'être avec une reſpectueuſe reconnoiſſance pour toutes vos bontés, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, MIRABEAU, fils.

LETTRE IV.

Premier Août 1777.

J'ÉTOIS si troublé hier, Monsieur, que je ne pensai point à dire à M. de Brugnieres que M. Bosman n'est presque jamais l'été à Amsterdam. En conséquence j'écris la lettre qu'il m'a dit, mais j'y en joins une autre pour le même objet adressée à un homme qui ne quitte jamais la ville ; on choisira celle qu'on voudra.

» J'ai toujours de nouvelles actions de » grace à vous rendre. La reconnoissance » doit coûter bien peu, parce qu'il ne faut » que se ressouvenir des bienfaits qu'on a » reçus. Croyez, Monsieur, que la mienne » est vive & sincère aussi bien que l'attachement respectueux avec lequel j'ai » l'honneur d'être, Monsieur, Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

MIRABEAU, fils.

» *P. S.* Souffrez que je vous recom-

» mande la boëte dont vous avez bien
» voulu vous charger. Je desirerois qu'on
» passât un pinceau sur le portrait, pour
» ôter la poussière qui s'est introduite sous
» la glace ».

Vous m'avez ordonné de vous faire souvenir de mes petits besoins, & vous avez bien voulu me promettre une cuvette.

J'ai écrit à M. de Brugnieres pour lui expliquer, pourquoi il vaut mieux envoyer la lettre à M. Changuion qu'à M. Bosman.

Je vous supplie, lorsque vous monterez au donjon, de me donner un demi quart d'heure d'audience.

LETTRE V.

10 Août 1777.

QUAND j'ai le bonheur de vous voir, Monsieur, j'ai tant de choses à vous dire qu'ordinairement je vous en dis très-peu, tant

tant les idées s'accumulent & se nuisent en se pressant. J'ai oublié aujourd'hui précisément la plus essentielle dont j'eusse projetté de vous entretenir. J'espère que vous voudrez bien, lorsque vous verrez M. Lenoir, lui faire une ouverture que je n'ai point hasardée jusqu'ici, de crainte qu'elle ne déplût ; mais à présent que j'ai su par M. de Brugnieres que mon procès se suivoit à Besançon, je crois qu'il seroit essentiel pour moi, & sur-tout pour Madame de Monnier, qu'on l'acceptât. Certainement elle ne peut pas s'aller défendre pour fait d'adultère, étant grosse à pleine ceinture. Certainement on ne veut pas que je me défende non plus, puisque l'autorité m'a soustrait ; mais cependant si nous subissons un Arrêt, il faudra bien qu'un jour ou l'autre nous l'attaquions. Voici ce que je propose pour nous donner tous les avantages sans faire aucun éclat.

Il ne tient qu'à moi d'avoir toute la procédure sur laquelle le premier jugement de Pontarlier a été rendu. On me l'a

offerte, & ſi j'euſſe été arrêté quinze jours plus tard je l'aurois eue entre mes mains. Il ne faut, pour cela qu'un très-petit ſacrifice d'argent & je ſais où le trouver. Cette procédure une fois entre nos mains, je puis l'examiner, relever les contradictions, indiquer les faux témoignages (car il y en a) Madame de Monnier peut en faire autant de ſon côté. Après cette opération préliminaire, la procédure & nos obſervations peuvent être remiſes entre les mains d'un habile Avocat, qui décidera ce que l'on peut eſpérer d'un nouveau jugement, nous nous défendant. D'après ſon avis on prendra la réſolution d'accommoder, ou d'obtenir que la procédure ſoit évoquée, ſi nous avons lieu de craindre que l'Arrêt ſoit confirmé, ou de ſoutenir le procès, s'il eſt bon; ce qui, dans cette dernière ſuppoſition, vaudroit peut-être mieux.

Je ne conçois pas comment une idée auſſi ſimple n'eſt pas venue aux Ruffei; ſi M. Lenoir l'approuvoit, (Eh! pourquoi ne l'approuveroit-il pas, s'il n'a d'autre objet

que de ſauver Madame de Monnier, comme je n'en doute pas ?) il ne faudroit pas que je la propoſaſſe aux Ruffei, car il ſuffiroit que cet avis vint de moi pour qu'ils le rejettaſſent. Mais Brugnieres, qui a conſervé une correſpondance avec Madame de Ruffei, autant que j'en puis juger par les lettres que j'ai vues d'elle avant d'entrer ici, lettres qui marquoient beaucoup de confiance, Brugnieres, dis-je, pourroit lui en parler comme d'une idée qui lui eſt venue. M. Lenoir me l'enverroit, je lui ferois ſa lettre, parce que je ſais les détails qu'il ne ſait pas, mais qu'il ſera cenſé avoir appris par Madame de Monnier. Je lui en donnerois une pour l'Avocat de Pontarlier, dont je ſuis ſûr & qui m'a offert la procédure, & nous pourrions préparer des défenſes qui, en aucun cas, ne peuvent nous nuire ; ainſi notre tems ne ſeroit pas tout à fait perdu. Si cela vous paroît convenable, Monſieur, daignerez-vous en parler à M. Lenoir ? ou jugez-vous à propos que je lui en écrive ? il ne peut trouver

mauvais que je ſuggère des moyens de tirer d'un abyme une femme ſi malheureuſe & ſi intéreſſante que j'y ai plongée, ou du moins que j'y ai laiſſé tomber. Vous, qui êtes ſi bon & ſi prudent, voudrez-vous bien vous ſouvenir que Brugnieres ne doit jamais être nommé pour m'avoir rien dit.

Voici le réſumé de ce que vous vouliez ſavoir ſur mes affaires pécuniaires, pour en entretenir M. Lenoir. J'ai eu, en me mariant, du chef de Madame de Mirabeau 3000 livres de rente, du chef de mon père 6000 livres, c'eſt 9000 livres. Lorſque je fus interdit, interdiction que je ne défendis pas, le Juge m'accorda 3000 livres, & nomma mon père curateur du reſte. Depuis ce tems mes revenus ſont accrus de 2500 livres, d'une part, par l'augmentation du bail de la terre de Mirabeau, ſur laquelle cette ſomme m'a été aſſignée par contrat de mariage; & de 3000 livres annuelles, d'une autre part, acquiſes par la mort de l'aïeule de Madame de Mirabeau. J'ai donc 14500 livres de

rente, dont 4 ou 5 au plus payeroient tous les intérêts de mes dettes, ſi on les réduiſoit au cinq pour cent d'intérêt. Obſervez que je ne compte pas ici l'emploi depuis quatre ans de mon revenu, qui ſûrement a diſparu, ſans eſpoir d'en voir jamais le compte.

Veuillez vous ſouvenir dans la note de mon entretien, que je n'ai point parlé de ſouliers, & que je n'en ai qu'une paire qui m'abandonne; que j'uſe prodigieuſement de papier, plumes & encre, objets ſur leſquels je me gêne, parce que je crains qu'ils ne ſoient à votre charge; que n'étant pas priſonnier d'état, il ſemble que je pourrois eſpérer quelque douceur, comme abonnement de livres, journaux, &c. qu'enfin, il eſt outrageuſement dur que je ſache mon revenu gaſpillé ſans aucun fruit pour moi, ſans que je jouiſſe de la moindre conſolation dans mon triſte ſort.

Je ne ſuis plus étonné que mon œil droit me fît tant de mal ce matin; une fluxion s'eſt déclarée ſur toute cette partie de mon

viſage, qui n'avoit pas plus beſoin de ce ſurcroit d'agrément que moi de cette nouvelle contrariété. Voudrez-vous parler de la débilité de ma vue, qu'un travail forcé & néceſſité par mon triſte iſolement aggrave conſidérablement.

Si je vous faiſois des remerciemens à chaque bien que vous me faites & à chaque peine que je vous donne, il faudroit que je vous écriviſſe ſans ceſſe. Daignez recevoir une fois pour mille l'aſſurance de la gratitude reſpectueuſe avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

MIRABEAU, fils.

P. S. Vous avez bien voulu me promettre de demander à M. Lenoir que j'écriviſſe à ma mère.

LETTRE VI.

18 Août 1777.

« Je vous dois des remercienens bien
» sincères, Monsieur, pour l'agréable dis-
» traction que vous m'avez procurée hier.
» J'ai peu trouvé, même en Italie, d'aussi
» superbes vues, & je n'avois pas du tout
» le soupçon qu'une partie de mon triste
» séjour pût être aussi belle ; il est vrai
» que m'en voici aujourd'hui aussi loin que
» de la Chine, mais je n'en sens pas moins
» la faveur que vous avez daigné me
» faire ».

J'espère que vous ne ménagerez pas mon père, sur l'objet de l'entretien, ni sur aucun article pécuniaire, car ses chicaneries sont trop dures & trop ridicules. Toujours est-il, en l'état présent, que je n'ai pas une paire de bas dont les pieds ne soient emportés, & que si je n'avois deux culottes

de basin, qu'encore faut-il blanchir, je serois obligé de rester au lit. C'est la vérité exacte. Assurément la note que j'ai donnée n'est pas enflée, elle ne contient que l'étroit nécessaire que le Roi donneroit au dernier Bourgeois de Paris, s'il jugeoit à propos de le faire enfermer ici. J'ai oublié d'y mettre des souliers, dont je manque, & des conserves pour la vue, que M. Fontillan m'a prescrites ; je les voudrois très-foibles & point du tout grossissantes. Que je suis honteux de vous écrire de telles minuties, & sur-tout de vous donner ces fastidieuses peines !

Je connois trop mon père, pour espérer qu'il voulût consentir à m'acheter une basse violoncelle. C'est un instrument dont je joue, qui me distrairoit agréablement d'un travail qui perd ma vue. Je m'en remets, à cet égard comme à tous les autres, à ce que vous croirez pouvoir demander, & sur-tout *je ne prétends nullement obtenir ce qui seroit contraire au sage arrangement du Château où vous commandez. Veuillez vous*

ſouvenir que vous m'avez promis de vous intéreſſer pour que je puſſe écrire à ma pauvre mère.

Recevez avec bonté l'aſſurance de ma gratitude, qui croît tous les jours & de l'attachement reſpectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monſieur., Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

MIRABEAU, fils.

LETTRE VII.

Au Donjon de Vincennes, 22 Août 1777.

Le Porte-clef m'a dit, Monſieur, que vous demandiez un état des effets qui me ſont néceſſaires ; j'ai l'honneur de vous l'adreſſer ; permettez que j'y joigne quelques obſervations. Vous m'avez montré dans tous vos procédés tant de généroſité & de complaiſance, que je ne doute pas que vous ne m'avançaſſiez volontiers les choſes qui me ſont néceſſaires. Mais je

vous prie d'obſerver que ce ſeroit une véritable duperie. Certainement mon père ſeroit obligé de vous rendre vos débourſés, mais il le feroit de la plus mauvaiſe grace & le plus tard poſſible. J'aime bien mieux attendre & donner à M. Lenoir cette nouvelle preuve de la mauvaiſe volonté de mon père & de ſon impitoyable dureté.

J'eſpère que vous voudrez bien lui déclarer formellement, qu'il ne faut pas qu'il compte que je ne puiſſe lui coûter ici préciſément que ma penſion alimentaire, je dis *lui coûter*, puiſqu'il veut abſolument que mon bien ſoit le ſien. Je prends du lait par habitude & par néceſſité, autant pour ma poitrine, dont je ſouffre fréquemment, que pour des coliques néfrétiques, auxquelles je ſuis très-ſujet, ce que n'ignore pas mon père. Qu'il ne diſe donc pas que ce ſoit par ſenſualité, ce qui ſeroit d'autant plus faux, que je ne déjeune jamais. Habitué de tout tems à cauſer avec mon papier, à faire des extraits, à travailler enfin, & réduit à cette reſſource pour toute

diſtraction, il me faut une nombreuſe proviſion de tout ce qui eſt néceſſaire pour écrire. Chaque jour peut m'amener de nouveaux beſoins, & il ſeroit fort ennuyeux pour vous d'avoir à faire de continuelles demandes à l'homme du monde le plus négatif; ſi j'avois un domeſtique, ce qu'au fait on ne pourroit pas trop me refuſer ce me ſemble, ſi je le demandois, je ſerois d'une tout autre dépenſe à mon père, & c'eſt bien le moins que l'on gratifie celui qui m'en tient lieu.

Je vous demande en grace auſſi, ſi cela eſt poſſible, que vous ne receviez point les effets en nature; car ſi cela arrive, je ſerai traité plus mal que les laquais qui portent ma livrée.

J'oſe me flatter que vous ne m'oublierez point auprès de M. Lenoir. Perſonne n'eſt plus propre que vous, Monſieur, par la confiance qu'on a & qu'on doit avoir dans votre prudence & vos lumières, à inſpirer quelqu'intérêt pour moi, & à m'obtenir le Château, qui ne ſeroit plus une priſon,

puiſque j'aurois l'honneur de vous voir ſouvent, j'y recouvrerois un peu les droits & les facultés d'homme, je ne m'y conſumerois pas, comme ici, dans le chagrin, la ſolitude & l'inertie. Il m'a paru que vous ne déſapprouviez pas le deſir que j'en ai. Je ſerois ſous la main du Roi là tout comme au donjon ; & l'on pourra s'aſſurer de moi ſur tout ce qu'on voudra par ma parole, qui, j'oſe le dire, vaut bien des barreaux & une garde. Quand j'aurai l'honneur de vous voir, vous voudrez bien me dire ſi je dois en écrire à M. Lenoir, ou attendre qu'il me parle pour le lui demander.

J'ai l'honneur d'être, avec un attachement reſpectueux & une reconnoiſſance ſincère, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur ; Mirabeau, fils.

LETTRE VIII.

Au Donjon, 25 Août 1777.

Je ſuis ſi touché de vos généreux procédés, que j'ai honte de vous parler de moi, tandis que vous penſez ſi peu à vous ; mais puiſque vous daignez plaider ma cauſe, je dois vous fournir des moyens. Recevez avec bonté quelques obſervations qui vous ſerviront à réfuter les mauvaiſes raiſons de mon père, qui n'eſt jamais ſi fécond en détails, que lorſqu'il parle à ceux qui n'en peuvent connoître l'inexactitude.

» Vous penſez ſi peu à vos propres intérêts que vous ne voyez pas, ou que vous » ne voulez pas voir, que c'eſt vingt-cinq » louis que mon père rabat ſur la penſion » du Roi, & que par conſéquent, les 600 » livres qu'il m'offre ſortent de votre poche » plutôt que de la ſienne ; cela eſt cependant plus qu'évident. La penſion du Roi,

» à 6 liv. par jour, monte à 2190 liv. ; le
» bois, la lumière, le blanchiſſage mon-
» tent certainement au moins à 200 livres,
» chaque penſion eſt donc d'environ 2400
» livres, mon père en offre généreuſement
» 1800 livres ; c'eſt donc un quart de la
» penſion du Roi qu'il refuſe de payer, &
» il ne tient pas à lui que je ne ſois d'un
» quart plus mal que le dernier bourgeaillon
» de Paris, que le Roi jugeroit à propos
» de faire mettre ici. Mais, Monſieur, pour-
» quoi mon père a-t-il ambitionné de me
» faire mettre dans la plus étroite priſon
» du Royaume ? S'il la trouvoit trop chère
» que n'en choiſiſſoit-il une autre ? Vous
» ne lui demandiez pas la préférence, &
» permettez-moi le terme, je vous en veux
» d'une bonté qui m'humilie, tout en m'ar-
» rachant des larmes de reconnoiſſance.
» Chaque faveur que je reçois de vous
» me rappelle la léſinerie de l'impitoyable
» auteur de mes jours ; il me ſemble que
» vous ne me traitez mieux que parce que
» je vis à vos dépens. En vérité, Mon-

» ſieur, vous devriez être, par bonté pour
» moi, moins généreux pour mon père.
» Je ne vaux pas mieux que tout le monde;
» mais je vaux tout le monde, & je ne
» ſuis point né pour de telles humilia-
» tions ».

Mon père oſe dire que je ſuis réduit à 8500 livres de rente, je vais bien-tôt examiner cette étrange aſſertion; mais ſuppoſons pour un inſtant que cela ſoit vrai. Il convient que pour 80000 livres, on paieroit mes dettes; & moi je dis que pour 80000 livres, moins ce qu'il a touché de mes revenus depuis quatre ans, on les payeroit en effet. Suppoſons qu'il faille encore 80000 livres, je crois qu'on les trouvera dans mille bourſes, quand on hypothèquera le capital ſur de belles & bonnes terres, & qu'on aſſignera le rembourſement ſur des Fermiers ſolvables. L'intérêt de 80000 livres eſt 4000, il me reſtera, au compte de mon pere, 4500 livres de rente; pourquoi veut-il que je ſois à votre charge?

Mais voyons donc comment je n'ai que

8500 livres de rente. C'eſt que Madame de Mirabeau, ne vivant point avec moi, doit jouir, dit-on, du revenu que j'ai de ſon chef, lequel revenu monte à 6000 livres, la raillerie eſt en vérité trop amère.
°. Pourquoi eſt-ce que je ne vis point avec Madame de Mirabeau ? Je n'ai pas ſollicité ma Lettre de cachet, & je ſuis tout prêt à défrayer ſes gens & ſa maiſon ſi l'on veut que j'y retourne ; 2°. Eſt-ce que nos dettes ne ſont pas communes ? Quelqu'un a-t-il prononcé ſéparation de bien entre nous ? Quelqu'un auroit-il été aſſez effronté pour la ſolliciter ? Jugez-nous, Monſieur ; Madame de Mirabeau m'a donné en mariage mille écus de rente, ſur leſquels j'étois obligé de payer cent louis de penſion à ſon aïeule, qui, avare depuis l'âge de quinze ans, n'étoit pas devenue généreuſe en vieilliſſant. Cette grande mère avoit fait le trouſſeau de ſa petite-fille, il étoit aſſez fourni en linge & dentelles ; mais il contenoit pour toute robe celle avec laquelle elle alla à l'Egliſe.

glise. J'ai donné à Madame de Mirabeau une superbe garderobe, la moitié de ses diamans, tous ses bijoux. Je lui ai fait bâtir un follement bel appartement à Mirabeau; & en tout on ne m'a guère reproché, en fait de dépenses; *que le trop*; j'ai fourni tout cela avec les 6000 livres de rente que me payoit mon père, plus ce que j'ai emprunté; & vous croyez bien que les 6000 livres qui me restoient du revenu de Madame de Mirabeau n'y ont pas beaucoup contribué. Oseroit-elle bien aujourd'hui, que son revenu a doublé, dire que mes dettes ne la regardent pas? Mon contrat de mariage ne lui assigne que quinze cents livres de pension & 4000 livres après la mort de père & de mère; il est certain que ces quinze cents livres doivent être augmentées à présent que je ne paye point ses gens, quoiqu'elle vive chez son père; mais s'ensuit-il qu'elle doive jouir de 6000 livres de rente, tandis que nous n'en avons en communauté que quatorze? Vous voyez bien, Monsieur, que cela n'est pas sou-

tenable. Je crois qu'en doublant ſa penſion elle doit être plus que contente, & je ſuis bien ſûr qu'on ne la lui double pas; mais ſuppoſons qu'elle le ſoit, il me reſte 11500 livres de rente, ſur leſquelles défalquant 4000 livres d'intérêt pour mes dettes, à ſuppoſer que mon père n'en ait pas payé un ſol, quoiqu'il ait touché 50000 livres de mes revenus, il me reſtera 6500 livres de rente. Pourquoi refuſe-t-on de payer pour moi ce que la décence, la néceſſité, l'équité exigent également?

Je vous ſupplie, Monſieur, d'inſiſter pour que ma penſion indépendante de l'alimentaire ſoit plus forte que les 600 livres qu'on offre. J'ai un motif pour vous le demander fait pour toucher un cœur tel que le vôtre. Ce n'eſt ni du chocolat, ni du café, ni toutes ces petites fantaiſies que vous avez eu la bonté de prévoir pour moi qui m'intéreſſent; un tout autre beſoin me preſſe & m'excite. Ma pauvre amie va donner le jour à un malheureux enfant qui ſera plongé dans un Hôpital, & expoſé

dès le berceau à toutes les misères humaines, si je ne puis le secourir. Si ma pension étoit un peu plus honnête, je pourrois épargner chaque mois de quoi payer une nourrice, & j'ose croire qu'on ne s'opposeroit pas à cet acte de justice & de devoir. Cet enfant est un autre moi-même, Monsieur, qui m'est bien plus cher que moi, car il est aussi une partie de ce que j'ai de plus précieux au monde. Que mon père, qui s'affiche pour l'*ami des hommes*, se croye dispensé d'aimer ses enfans, à la bonne heure. Pour moi qui n'ai pas les mêmes prétentions que lui, je ne me crois point le même privilége. Je pense devoir plus à cet enfant qu'à celui qui est né sous les auspices du contrat civil, appellé *mariage*; car, quand je serois capable d'oublier ou de négliger celui-ci, les Loix veillent sur lui & pour lui; mais celui-là triste jouet des coups de la fortune, qui l'ont atteint même avant sa naissance, n'a de ressource que ma tendresse. Ce sont des raisons semblables qui

me font déſirer ſi ardemment de voir Brugnieres. Vous n'avez pas cru ſans doute, Monſieur, que ce fut une heure de converſation par mois que j'ambitionnaſſe. Mais cet homme me dit que la femme à qui je dois tant, qui n'eſt moins malheureuſe que par la certitude de mon ſouvenir, reſpire. Il me rend l'exiſtence à moi-même en m'aſſurant de la ſienne ; lui ſeul nous voit tous deux ; lui ſeul peut veiller ſur notre enfant. Ah ! Monſieur, vous n'êtes pas capable de me refuſer la conſolation de le voir. Daignez donc ne pas dire à M. Lenoir le mot de mon père, qui m'a foudroyé. Hélas ! quel mal faiſons-nous en lui demandant ſi l'autre moitié de nous-même vit ? Croit-on que nous l'oublierions, ſi nous ne pouvions en parler ? Pour moi, Monſieur, je m'explique avec une franchiſe que vous m'inſpirez chaque jour ; je me briſerois tout à l'heure la tête contre les barreaux, ſi je croyois ne plus recevoir de ſes nouvelles. J'ai l'air calme, mais je ne le ſuis pas ; je ſuis très malheureux

en moi, hors de moi ; cette femme s'eſt perdue pour moi ; je l'aimerai toujours ; elle a mon ame, mon eſtime, mes ſermens, ſi je ne dois plus entendre parler d'elle, je n'ai que faire de vivre. . . . . . Pardonnez à ce mouvement que je n'ai pu contenir, il eſt la plus grande preuve de ma confiance. L'autre fois je n'ai point oſé parler à cœur ouvert à Brugnieres. Votre ame ſe développe à moi chaque jour. Vous m'avez parlé avec intérêt, avec attendriſſement même de mon amie. Ah ! vous ne vous oppoſez point à ce que je ſache qu'elle reſpire. Lorſque ma penſion ſera fixée, ſi vous daignez permettre que ſur la petite partie dont je pourrai diſpoſer pour mes fantaiſies ou mes beſoins, j'aſſigne une certaine ſomme pour mon enfant, j'en inſtruirai Brugnieres qui la percevra de vos mains. Madame de Monnier en fera autant de ſon côté, & notre enfant ne ſera pas le rebut d'un Hôpital. Ce ſecret ne ſera qu'entre vous, lui

& moi ; mon ame ſera un peu ſoulagée & ma tête tranquille.

J'ai l'honneur de vous prévenir que mon père eſt le payeur le plus inexact qu'il y ait au monde, & que s'il peut m'eſcamoter les trois mois qui ſont tout-à-l'heure écoulés, depuis que je ſuis ici, ce ſera une jouiſſance pour lui : en général, il faut traiter avec lui comme s'il n'étoit pas chrétien. Vous-même avez bien voulu obſerver que les 600 liv., qu'il faut réduire à 400, puiſque le chauffage, la lumière, le blanchiſſage, emportent ſûrement plus de 200 liv. ſont inſuffiſans. J'eſpère que les projets que j'oſe vous communiquer, vous en perſuaderont bien mieux encore. Daignez ne pas oublier que les 600 liv. ſeroient abſorbées & au-delà, ſi l'on ne me fourniſſoit pas des effets que je n'euſſe plus qu'à entretenir.

Liſez avec bonté & indulgence ce que je viens de vous écrire, Monſieur. Mon infortune m'eſt le garant de votre bienveillance. J'en reçois des preuves nou-

velles sans cesse. Quand pourrai-je vous dire ailleurs que dans un cachot, où mes protestations semblent intéressées, que chacun de vos procédés grave *jusqu'au fond de mon cœur la reconnoissance* & l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur, MIRABEAU fils.

LETTRE IX.

13 Octobre 1777.

J'AI l'honneur de vous adresser, Monsieur, l'état que vous avez eu la bonté de me demander; mais comme il n'est pas possible que l'argent, qui vous a été remis, subvienne à la moitié de ce qui m'est nécessaire, cette note ne servira, si vous le trouvez bon, qu'à constater mes besoins. Pour le moment présent, je vous prie de me faire faire deux camisolles de nuit, & une robe & veste de chambre de ratine, dou-

blée de moleton, avec un ou deux pantalons de même étoffe, doublés de futaine. Je ne sais si les cent écus rempliront cet objet. Le reste de mes demandes n'est pas moins juste & nécessaire, & je vous supplie de ne pas vous relâcher, non-seulement sur ce que les effets ci-dessus & ci-dessous dénommés, soient fournis indépendamment de ma pension, qui n'est faite que pour entretenir les vêtemens & fournir les menus détails, mais encore sur ce que le tout me soit délivré ; je manque aussi bien de linge que d'habits. Je ne m'arrêterai point à vous remercier, ni à vous exprimer ma reconnoissance, car je suis si foible, que j'ai de la peine à conduire ma plume. Peu de momens après que vous m'avez quitté, j'ai eu une crise violente, que l'on regarde comme favorable & décisive pour ma santé ; en effet, je me sens un peu soulagé, & j'attribue, avec empressement, cette révolution au plaisir que j'ai eu de vous voir, & aux espérances que vous m'avez données. Recevoir des nou-

velles de mon fils & de ma mère, & apprendre de celles de ma malheureuse amie, c'est le vœu continuel de mon cœur, & la source intarrissable de mes peines est d'en être privé. Ne laissez pas refroidir l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à moi, Monsieur; je serai toujours digne de ce sentiment généreux par ma gratitude & ma conduite.

J'ai l'honneur d'être avec un attachement sincère & respectueux, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur, MIRABEAU fils.

LETTRE X.

14 Octobre 1777.

„ Vos promesses sont bientôt remplies, „ Monsieur, & vos attentions sans cesse „ renaissantes. Mon porte-clef m'a dit avec „ quelle bonté vous vous étiez informé „ de ma santé, & M. Fontellian ne m'a

» pas laiſſé ignorer que vous lui avez laiſſé » carte blanche pour demander ce qui » pouvoit m'être néceſſaire & agréable. » Agréez les aſſurances les plus ſincères » de ma gratitude. Rien ne nous manque, » Monſieur, de tout ce qui dépend de » vous, & mes goûts phyſiques ont bien » peu de priſe ſur mon ame, qui ſeule » bouleverſe ou rétablit ma ſanté. « Les nouvelles de mon fils m'ont fait grand plaiſir ; la lettre de ſa mère vous a ſûrement plus étonné que moi ; je crois que vous trouverez ma réponſe aſſez honnête pour la faire rougir de l'être ſi peu. » Ah ! Monſieur, ſi je pouvois encore vous » devoir une viſite de Brugnieres, vous » verſeriez bien du baume dans mon » cœur. «

Je finis ; car je ſuis très-fatigué du peu que j'ai écrit, & ma médecine m'a beaucoup tourmenté.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnoiſſance reſpectueuſe, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE XI.

17 Novembre 1777.

Mon porte-clef ne m'a point laiſſé ignorer, Monſieur, l'intérêt que vous vouliez bien prendre à ma ſanté, elle eſt mauvaiſe; mais je n'ai pas beſoin qu'elle ſoit bonne, ſi tout eſpoir m'eſt ôté. Quoi qu'il en ſoit, les marques de votre amitié me feront toujours chères.

J'ai l'honneur de vous adreſſer une lettre que je vous ſupplie de faire paſſer ſur le champ. J'ai ramaſſé toutes mes forces pour l'écrire, quoique je fuſſe bien peu en état de raiſonner; mais le terme me preſſe, madame de M.... peut accoucher à tous les inſtans, & le ſort de ſon enfant ſera décidé auſſitôt.

J'ai l'honneur d'être, avec des ſentimens reſpectueux, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, Mirabeau fils.

P. S. Vous avez bien voulu me promet-

tre le papier néceſſaire pour mon mémoire ; j'ai commencé à jetter quelques idées , mais je ſuis ſi foible & ſi troublé , que je ne puis travailler de ſuite , ni peut-être écrire rien de paſſable.

LETTRE XII.

30 *Novembre 1777,*
au Donjon de Vincennes.

J'AI appris, Monſieur, avec une véritable inquiétude, que vous étiez incommodé, & je vous ſupplie de me faire donner de vos nouvelles. J'ai une autre grace à vous demander ; j'ai quelque choſe de très-important à vous communiquer, & je voudrois le faire verbalement. Auſſitôt que vous pourrez monter au Donjon, j'eſpère donc de vous cette faveur ; & je vous prie, ſi vous prévoyez que cela puiſſe tarder, de me le faire dire, car il m'eſt impoſſible de

vous exprimer combien j'ai de raisons de me hâter.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

P. S. S'il vous est impossible de venir ici, ce que je crains bien, relativement à votre santé, veuillez me le faire dire, j'aurai l'honneur de vous écrire aussitôt ce dont il est question; mais ce n'est du tout pas la même chose d'écrire ou de parler. Dix pages n'expliqueroient pas ce que l'on peut apprendre en cinq minutes.

LETTRE XIII.

31 Décembre 1777.

C'EST dans toute la sincérité de mon » cœur, Monsieur, que je forme des vœux » ardens pour l'accomplissement de tous

» vos désirs. Aux motifs de reconnoissance
» que j'avois déja, vous en avez ajouté
» qu'il m'est impossible d'exprimer dans
» toute leur étendue. Si vous saviez ce qui
» se passe dans mon ame ; si vous saviez au
» milieu de quelles ténèbres vous avez
» porté un rayon de lumière ; si vous saviez
» sur-tout quelle est la femme que vous
» avez sauvée du désespoir & , tôt ou tard,
» d'une mort violente, vous vous applau-
» diriez du bien que vous avez fait.

» Je dois vous consulter à cet égard ,
» puisque étant mon bienfaiteur , vous
» avez droit de statuer sur les suites du bien-
» fait. Je ne puis douter, d'après ce que
» je sais de votre exactitude & de vos
» principes , que M. le Noir ne soit instruit
» de ce qui s'est passé. Ma reconnoissance
» pour vous n'en est pas moins pure , puis-
» que vous pouviez jetter au feu ce que
» vous avez montré , certainement pour
» m'obliger. J'ai présumé , de quelques-
» uns de vos discours , que M. le Noir
» vouloit paroître l'ignorer. Cependant je ne

» me crois pas dispensé de l'assurer du moins » indirectement de ma gratitude ; « & je serois désespéré qu'il pût imaginer que je ne ressens pas, comme je le dois, sa condescendance. » Daignez m'éclairer dans cette » occasion embarrassante, & me conseiller » aussi bien que vous m'avez servi. « Daignez penser aussi, combien un silence absolu me seroit à présent un funeste présage de la plus affreuse des catastrophes. Mais je m'expliquerai plus clairement sur cela, lorsque j'aurai l'honneur de vous voir.

» Agréez avec bonté mes souhaits de » bonne année, & croyez, je vous en » conjure, que VOTRE FILS LUI-MÊME, » s'il avoit l'âge de la sensibilité & de la » raison, ne pourroit sentir pour vous un » attachement plus vif & plus sincère que » celui avec lequel j'ai l'honneur d'être, » Monsieur, votre très-humble & très-obéis- » sant serviteur, MIRABEAU fils. «

F I N.

404